

PV de l'assemblée générale extraordinaire du jeudi 17 septembre 2026 à l'Espace Dickens à Lausanne

40 participant·e·s présent·e·s.

Séance présidée par Rebecca Joly, Présidente des Vert·e·s vaudois·es.

Vassilis Venizelos est excusé car bloqué à la Conférence cantonale des directeurs de la sécurité : impossible d'y couper malheureusement. Plusieurs·e·s membres du Bureau sont aussi absent·e·s car en vacances ou malades.

1. Adoption de l'OJ (annonce des divers) et du PV de l'AG ordinaire du 27 mai 2026

OJ annoncé.

Aucun divers annoncé.

→ L'ordre du jour et le PV sont adoptés à l'unanimité, avec remerciements à leur autrice

2. Désignation des scrutatrices et scrutateurs

Léonore et Jean-Daniel sont désigné·e·s

3. Recommandations de vote en vue de la votation fédérale du 29 novembre 2026

Initiative populaire « Oui à des impôts fédéraux équitables pour les couples mariés – Pour enfin en finir avec la discrimination du mariage ! »

Présentation par Sophie Michaud Gigon, conseillère nationale

Le Centre a déposé en 2022 une initiative visant à dépénaliser le mariage en additionnant les revenus et en les splittant, ou en trouvant le modèle le plus favorable au couple.

Traité en commission, en parallèle de l'imposition individuelle...visions de société différentes.

Lorsque nous avons discuté de l'imposition individuelle, Sophie avait annoncé qu'une de ces deux initiatives serait acceptée car le peuple demande vraiment un changement en la matière.

Retour sur le 8 mars 2026 : 54,3 % des Suissesses et des Suisses disent OUI à l'imposition individuelle (surtout PS-Vert.e.s-vert'lib qui ont mené mais avec une très large palette partisane et un gros succès au final).

Une étape importante pour dépasser les rôles traditionnels et renforcer l'indépendance financière des femmes (car ici cela favorise un couple où l'un des deux travaille très peu et où c'est un salaire qui fait vivre surtout le couple.....c'est bien souvent la femme qui travaille moins).

Est-ce qu'on s'est réjoui trop vite ?

Vu que le Centre maintient son initiative fiscale, qui veut aussi abolir la pénalisation du mariage – mais c'est un instrument nettement moins bon que l'imposition individuelle.

Pas si on refuse l'initiative du Centre !

L'initiative inscrit dans la Constitution un modèle familial dépassé (ou en tout cas très largement minoritaire)

Au lieu d'une fiscalité indépendante de l'état civil, les couples mariés seraient à l'avenir fiscalement avantagés par rapport aux couples non mariés

Sur la déclaration fiscale, les femmes redeviendraient l'appendice de leur mari

Les incitations à une meilleure autonomie et sécurité financières des femmes seraient à nouveau affaiblies

Qui serait surtout avantagé par cette initiative ?

Surtout les couples mariés à un seul revenu ou avec des revenus très inégaux – notamment lorsque le revenu total est élevé

Pourquoi ? L'imposition commune permet de répartir fiscalement le revenu entre les époux et d'atténuer la progression. À l'inverse, l'imposition individuelle avantage davantage les couples à deux revenus, surtout lorsque les revenus sont proches, et renforce l'intérêt financier du deuxième revenu

Les couples non mariés ne bénéficieraient pas de ce privilège lié au mariage (donc système beaucoup moins équitable que l'imposition individuelle).

L'initiative entraîne des pertes fiscales massives (puisque le modèle avantage surtout les hauts revenus....bien que le modèle ne soit pas clair...même parmi les initiant·e·s).

Les pertes fiscales pourraient atteindre jusqu'à 3 milliards de francs par an

Au détriment de la protection de l'environnement ? Du climat ? De la politique sociale?...

L'initiative est inutile et crée le chaos

La pénalisation du mariage est déjà supprimée avec l'acceptation de l'imposition individuelle.

À l'avenir, l'imposition individuelle, qui a déjà été acceptée, s'appliquerait dans les cantons, tandis qu'au niveau fédéral les couples mariés seraient imposés conjointement.

En conclusion : **NON** à cette initiative inutile et à l'inscription dans la Constitution de modèles familiaux qui ne correspondent pas à la réalité de la majorité de la population en Suisse !

QUESTIONS-REACTIONS

-Ca favorisera un modèle familial majoritaire mais les Vert·e·s ne se battent-iels pas pour les minorités ?

Notre premier argument c'est l'inégalité fiscale, par ex. entre couples mariés et concubins. Donc une nouvelle inégalité serait introduite dans un système désormais égalitaire suite à l'acceptation de l'imposition individuelle.

-Qu'est-ce que ça va changer pour les couples fortunés ?

La progression de l'impôt serait coupée en deux, on monterait moins dans les barèmes car le revenu du ménage serait divisé (en gagnant 300'000 CHF seulement 150'000 CHF seraient imposés).

-Est-ce que sociologiquement les hauts revenus ont plutôt un modèle où l'homme travaille et la femme pas ?

Assez partagé. Dans les hauts revenus, ce décalage existe mais on trouve aussi deux revenus assez élevés. C'est pourquoi les pertes fiscales seraient si élevées.

-Techniquement si cela passait comme on a déjà accepté l'imposition individuelle qu'est-ce qui se passerait ?

Gros point d'interrogation mais sans doute déclarations individuelles cantonales et unique au plan fédéral.

-L'initiative ici ne s'appliquerait qu'au plan fédéral alors que l'imposition individuelle s'applique elle aux cantons ?

Cela dépend de la manière dont l'initiative a été rédigée ; celle-ci ne touche que la loi fédérale alors que l'autre touchait aussi les impôts cantonaux. L'imposition individuelle ne sera prête qu'en 2032.

-Quel impact actuellement de l'imposition individuelle sur les impôts fédéraux ?

En cas de mariage, déclarations séparées pour l'impôt fédéral direct. Comme pour l'impôt cantonal. Donc comme maintenant une seule déclaration pour les deux impôts. Mais une par personne.

-Et pour les couples pacsés ?

A priori plutôt considéré comme un partenariat donc pas favorisés.

-Pas possible de faire changer d'avis le Centre ?

Pas possible de retirer l'initiative.....mais le Centre n'est pas uni car beaucoup de femmes ne soutiennent pas cela.

➔ Vote : NON à l'unanimité avec 1 abstention ➔ Recommandation de vote : unanimité

Arrêté fédéral du 19 juin 2026 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA

Présentation par Léonore Porchet, conseillère nationale

De quoi s'agit-il ?

- Hausse de la TVA à 8,5% (+0,4 pts)
- Hausse du taux spécial hébergement à 4% (+0,2 pts)
- +180 CHF en moyenne pour les ménages
- Mais pas de hausse de la TVA sur les biens de première nécessité
- Pourquoi une telle hausse : dans le but de financer (partiellement) la 13^{ème} rente de l'AVS, qui sera versée dès ce mois de décembre. Vraie victoire.
- 13^{ème} rente = 5 milliards par année
- Hausse TVA = 1,5 milliards /année
- Cette hausse permet donc de stabiliser le fonds AVS
- Cette proposition est le résultat de deux ans de négociation au parlement. Les Vert·e·s avaient, notamment, défendu un financement mixte (partie de hausse de la TVA et partie de hausse des cotisations salariales). Le Conseil fédéral avait proposé une hausse de 0,7 sur tous les taux de TVA (les 3). Donc compromis ici, pas super séduisant mais le mieux pour aider à stabiliser l'AVS).

· Dans un contexte où toute nouvelle mesure de financement est exclue jusqu'à nouvel ordre (la droite brandit déjà la menace de la hausse de l'âge de la retraite, si cette proposition venait à être rejetée...). Très longs débats....pendant 2 ans....et la solution mixte a tenu jusqu'au bout presque...mais qui a été retoquée au final. Nous n'avons donc pas eu tout ce que nous voulions, mais pas toute la hausse prévue initialement non plus.

Léonore et Maya Graff ont déposé une quantité astronomique de questions à l'administration pour demander les autres mesures de financement possibles....et il y en a foule !!!!! Mais ni le Conseil fédéral ni la droite ne sont intéressés....la droite menaçant même de relever l'âge de la retraite....alors même qu'elle vient de se casser les dents là-dessus en votation !

Pourquoi voter oui ?

- Il faut protéger les finances de l'AVS face aux attaques de la droite (politique de la terre brûlée poursuivie par la droite en la matière !)
- La hausse est socialement acceptable (TVA sur les biens de première nécessité inchangée)
- Nous ne trouverons pas de meilleur compromis dans ce Parlement...il faudra espérons-le un autre Parlement en octobre 2027 !
- La TVA fait participer tout le monde, y compris les retraité·e·s et une grosse partie des dépenses en TVA est financée par les banques et les assurances et les touristes contribuent aussi donc cela fait vraiment participer largement !

QUESTIONS-REACTIONS

-Le projet du Conseil fédéral finançait quoi ?

Au départ, cela finançait 100% du financement.

-Comment se représenter les recettes entre les 3 taux de TVA ?

Le taux pour les biens de nécessité ne sera pas du tout augmenté. Donc ce sont sur les deux autres que c'est augmenté, mais un peu moins sur l'hébergement.

-En général, quelle Tva rapporte le plus ?

La TVA dite classique.

➔ Vote : OUI au relèvement de la TVA à l'unanimité avec 2 abstentions ➔ Recommandation de vote : 24 voix en faveur et 1 abstention
--

-Autres sources de financement ?

Seul·e·s les Vert.e.s étaient intéressé·e·s à y réfléchir. Et une fois réfléchi, plus personne ne voulait aller plus loin....donc il faudra attendre octobre 2027 pour avoir un autre Parlement et d'autres majorités !

-Les Jeunes Vert.e.s ont refusé à l'unanimité ce relèvement. Sais-tu quels sont les votes des autres formations de gauche ? Nous devrions nous poser comme étant plus radicales et radicaux, surtout en vue des prochaines élections.

Les Jeunes Vert.e.s suisses ont refusé d'inviter Léonore car iels n'ont trouvé aucun·e opposant·e....soi-disant donc il n'y a pas eu de débat....et le résultat aurait sans doute été différent s'il y avait eu un débat.

Question légitime à gauche : la TVA en soi est un impôt antisocial car il touche tout le monde de la même manière donc on essaye de l'éviter le plus possible. Raison pour laquelle d'ailleurs il y a systématiquement un vote populaire là-dessus.

Les Vert.e.s ne sont pas en soi opposé·e·s à la TVA. Ils avaient à l'époque, AVEC les Jeunes Vert.e.s suisses, pour financer les transports publics. Donc dire que c'est OK pour les TP mais pas pour les rentes c'est pas tellement de gauche.

Les Jeunes socialistes sont opposé·e·s aussi. Gros débat à Genève chez les Vert.e.s aussi en ce moment-même.....

Au Parlement, la gauche radicale c'est nous ! On ne sait pas ce que fera l'extrême-gauche....mais elle soutient l'initiative sur la neutralité en ce moment donc pas toujours très éclairée.

Initiative populaire « Pour une limitation des feux d'artifice »

Présentation par Léonore Porchet, conseillère nationale

Quelles revendications de l'initiative ?

Art. 74a Feux d'artifice

Al. 1 La vente et l'utilisation de pièces d'artifice qui causent du bruit sont interdites.

Al. 2 Pour les événements d'importance suprarégionale, l'autorité cantonale compétente peut, sur demande, accorder des autorisations exceptionnelles.

Position très suisse : le bruit c'est mal...mais il y a des exceptions !

Les Vert·e·s se sont énormément battu·e·s au Parlement pour un contre-projet beaucoup plus « modéré » mais sans succès.

Après, sur le fond, il y a quand même énormément d'arguments contre !

Quels effets négatifs des feux d'artifice ?

Les détonations soudaines (quand il n'y a aucune raison de s'y attendre (comme par ex si c'est le 1^{er} août) et les éclairs effraient et stressent les animaux domestiques, les animaux d'élevage et la faune sauvage...et les humains !

Le rejet de plusieurs centaines de tonnes de particules fines nuit à la santé humaine et à l'environnement.

1'300 tonnes de déchets sont laissées dans les champs et les prairies, ce qui nuit à l'agriculture. Et tout cela finit dans l'eau !

Cette cause bénéficie d'un large soutien

L'initiative sur les feux d'artifice bénéficie d'un large soutien au sein du peuple. Selon les derniers sondages : 70% de soutien ! Donc on part bien.

Sans oublier que de plus en plus de communes adoptent des restrictions et des interdictions concernant les feux d'artifice.

Il est temps d'instaurer une réglementation en matière de feux d'artifice, uniforme, claire et applicable, plutôt qu'un ensemble disparate de mesures.

Suivant les cantons, l'interprétation de l'exception sera variable. Donc il faudra aussi renforcer les Vert.e.s dans les parlements cantonaux.

QUESTIONS-REACTIONS

Dangerosité corporelle aussi pour les humains car beaucoup d'accidents domestiques telles que brûlures sur les enfants, notamment. Sans oublier que nous n'allons sans doute pas vers des été moins secs donc de toute façon les feux d'artifice seront de plus en plus interdits.

-Cette initiative permet-elle aussi de lutter mieux contre les hooligans dans les stades de foot, ou est-ce déjà le cas et ils contournent juste l'interdiction ?

Le bruit est déterminant donc les fumigènes sont pénibles mais ne font pas de bruit.

-Y aura toujours des feux du 1^{er} août car c'est un événement supranational ?

En effet.

-Reste l'utilisation des Vésuve et autre feux faisant de petits bruits?

Les Vésuve sont classés P3 donc pas couverts par cette initiative. Les feux de bengale non plus.

-Cela touchera donc surtout les fusées ! Les tonnes concernées incluent quoi exactement ?

La majorité des cas de pollution, ce sont les feux d'artifice car ils vont le plus loin de là où ils sont tirés. Les autres font des déchets assez restreints (ramassables).

-N'est-on pas sur une interdiction comme celle des réseaux sociaux aux moins de 16 ans : ce sera toujours acheté, cela sera toujours utilisé, mais sans aucun contrôle.

Physiquement, y a du bruit donc repérable. Et celles et ceux qui voudront aller acheter leurs feux en France pour revenir à Marly, cela demande vraiment beaucoup de volonté. S'ils ne peuvent pas être vendus ici, cela limite quand même grandement.

-Interdiction avec petite porte entr'ouverte toujours, donc plus de chances de passer. Moins de déchets, moins de bruit bien. De toute façon déjà interdits dans la plupart des communes cet été et les gens pensent souvent que la tradition pourrait évoluer (en invitant des artistes suisses, par ex.) donc d'autres manières de fêter !

-Vente interdite aux privés et autorisation à demander pour les collectivités donc on ne peut plus aller acheter sa fusée à la Migros mais les communes demanderont sans doute des autorisations pour le 1^{er} août. On peut vivre avec cela....même si on aime bien les feux d'artifice. La possibilité d'acheter son pétard pour mettre le feu à sa pelouse, pas tellement une plus-value.

Sur les stands surtout dire : de toute façon nous n'avez plus vraiment de feux d'artifice à cause de la sécheresse alors votez Vert·e·s !

- | |
|--|
| <p>➔ Vote : OUI à l'unanimité, avec une voix contre</p> <p>➔ Recommandation de vote : unanimité en faveur avec 1 voix contre</p> |
|--|

Modification du 19 décembre 2025 de la loi fédérale sur le matériel de guerre

Présentation par Raphaël Mahaim, conseiller national

Vous remarquerez que ceux qui veulent défendre une neutralité rigide sont les mêmes qui veulent vendre du matériel de guerre ! Le cynisme n'a pas de limite.

D'où vient-on ?

Années 2000: ordonnance introduit des restrictions suite à plusieurs scandales

2016: libéralisation de l'ordonnance sur demande lobby armement

2018: initiative correctrice qui vise à poser des limites dans la loi, car pas de confiance en le Conseil fédéral

2021/2022: contre-projet à l'initiative (obtenu en 2019 par un camp un poil plus progressiste qu'aujourd'hui) -> retrait initiative

Contexte

C'est donc suite à cette victoire du camp antimilitariste que l'agression russe en Ukraine en 2022 a été le prétexte utilisé pour rouvrir le débat

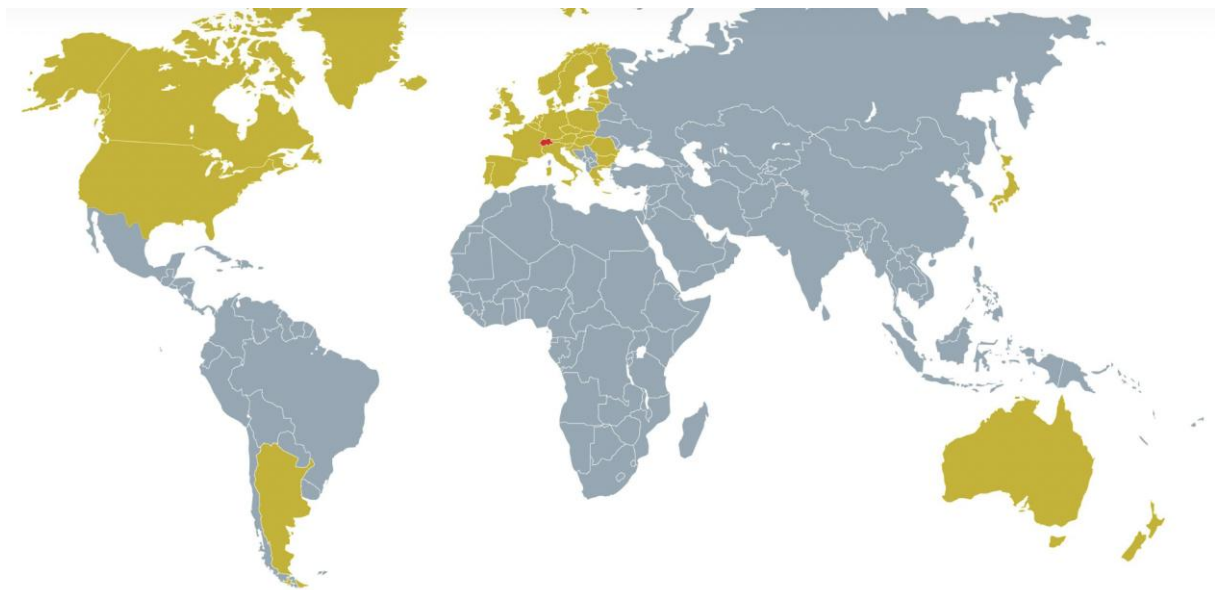
Diverses offensives parlementaires... aux motivations plus ou moins nobles (car au final il s'avère que c'est juste l'industrie de l'armement suisse qui a eu des dollars dans les yeux et qui a tenté d'affaiblir le cadre réglementaire pour se faire un max de fric). Cynisme absolu de parler d'Ukraine alors que le seul but est de faire plus de chiffre.

Projet de dérégulation voté en décembre 2025

Référendum lancé par une large coalition

Une liste est tout d'abord établie de pays aussi « sages » que la Suisse, où nous pouvons exporter (dont les USA, l'Argentine de Milei, et la Hongrie de Orban à l'époque !!!!!).

Annexe 2 de l'ordonnance : autorisation d'exportation dans certains pays



Deuxièmement : Suppression du principe de la déclaration de non-réexportation, le Conseil fédéral pouvant l'exiger si la politique étrangère l'exige. Cela pourra facilement pousser des Etats, comme les Etats-Unis, de renvoyer des armes n'importe où. La logique est donc ici totalement inversée : avant c'était interdit et il pouvait y avoir des exceptions alors que maintenant la règle sera la possibilité avant tout.

Tout l'acquis de la fameuse initiative « correctrice » de remonter les règles d'exportation d'armes dans la Constitution rendue caduque.

Compétence dérogatoire très large du Conseil fédéral pour prévoir des exceptions

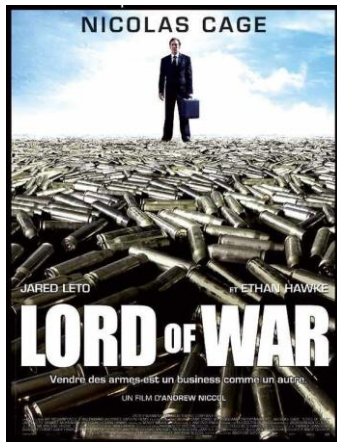
Dérégulation complète pour les composants des armes

Problèmes posés :

Pays de l'annexe 2 comprennent... l'Argentine (Milei), les USA (Trump) et la Hongrie (ex-Orban)...qui pourront envoyer des armes à Israël, à l'Arabie Saoudite (Yémen), etc., sans siller !

Cynisme complet avec la discussion sur la neutralité (l'Ukraine a vite disparu de la discussion...comme par hasard).

Donc : une loi pour l'industrie de l'armement !



Et, du coup : est-ce ça la neutralité qu'on nous vend actuellement (avec l'initiative soumise au vote le 27 septembre) ?!

QUESTIONS-REACTIONS

-Annexe 2 à l'ordonnance : l'ordonnance est de compétence du Conseil fédéral donc le CF pourrait-il changer la liste sans rien demander au Parlement

Oui ! Le Parlement s'est sciemment défait de sa compétence !

-Gros lobby ?

Oui et très large.....Swiss Men s'y est engagée totalement donc gros lobbys mis en mouvement ici !

-Quand on nous dit qu'on a besoin d'argent et de postes pour nos PME, etc., c'est ce qu'on va entendre dans la campagne, aussi dire que pour les vêtements de protection, par ex., capacité à produire ici en Suisse donc il y aura d'autres solutions que les armes !

-L'industrie de l'armement était déjà très active en 1945 en Suisse..... L'argument principal du chômage dans cette branche ne tient pas....les propriétaires auraient pu changer leur activité (masques Covid, etc.) et ne seraient pas concernés maintenant.

Résonnance intéressante peut-être avec le vote de septembre car les sondages sont étonnement défavorables à Blocher actuellement donc une petite chance aussi en novembre que la Suisse qui se dessine ne soit pas si favorable aux exportations d'armes.

-La guerre en Ukraine a été l'occasion pour tous les lobbyistes de l'armement de se lâcher mais on a une chance, notamment chez les femmes qui se mobilisent en général là massivement contre ce qui pourrait nous faire passer l'épaule avec une bonne campagne.

-Si la Suisse a besoin d'une industrie d'armement pour son armée, soit mais pour exporter, là pas nécessaire.

Le scandale du F35 est l'arbre qui cache la forêt : énorme scandale qui aurait mis la population de n'importe quel autre pays dans la rue. Montre le fonctionnement d'Armasuisse, totalement déficient.

-Vote rösti-graben à attendre car l'industrie de l'armement est surtout en Suisse allemande ?

En effet..... Chaque voix comptera, plus que jamais !

- | |
|--|
| <p>→ Vote : NON à l'unanimité
→ Recommandation de vote : unanimité</p> |
|--|

4. Programme électoral pour les Cantonales 2027

Comment le groupe a-t-il travaillé sur cette thématique ?

Présentation par Géraldine Dubuis, membre du groupe de travail qui a mené au document discuté ce soir. Groupe composé de député·e·s, de Romane Benvenuti (conseillère communale à Lausanne), Brigitte Besson (conseillère communale au Mont-sur-Lausanne et membre du Bureau), Anita Rokitowska (conseillère communale à Yverdon et membre du Bureau) et Raphaël Mahaim.

6 axes prioritaires choisis : agriculture ; biodiversité-climat-énergie ; pouvoir d'achat ; mobilité ; santé ; justice sociale et égalité.

Thèmes répartis, travail sur l'élaboration de propositions. Consultation de sous-groupes pour certains thèmes et certaines propositions. Puis projet final adopté. Soumis au Bureau.

Mandat donné par le Bureau. Idée de poursuivre la démarche lancée au Grand conseil où nos député·e·s, depuis 1 an, ont créé des sous-groupes de travail, notamment sur ces thèmes, pour réfléchir ensemble à des axes forts. Discussion aussi menée avec nos trois élu·e·s fédéraux. Les thèmes retenus font écho aux priorités qu'ils défendent. Idée de ce travail aussi de profiter ensuite de ces thèmes pour établir un fil rouge qui se poursuive aux Fédérales.

Aussi volonté d'arrêter les programmes fleuves de 50 pages avec des mesures pas très agiles et de grande considération. Ici : idée plutôt d'avoir des mesures concrètes, agiles dans un esprit évolutif.

Déjà eu des retours depuis le lancement de la consultation auprès des membres donc par exemples quelques thèmes seront amendés : l'égalité, par ex., semble aller de soi pour les Vert.e.s, mais reste importante à mentionner en tant que telle. Géraldine a travaillé sur des thèmes un peu moins « visibles » (handicap, communauté LGBTQIA+) mais certains autres thèmes méritent d'être plus rappelés et développés. Certains thèmes peut-être, comme la sécurité, en lien avec l'activité de notre Conseiller d'Etat, devraient peut-être aussi être intégrés ?

Outil de campagne vraiment.

Travail riche, que les membres du groupe ont eu du plaisir à faire, et qui correspond bien à nos valeurs. Remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont travaillé sur ce texte. Et que nous pourrions toutes et tous mettre en œuvre grâce à la reconquête de la majorité de gauche au Conseil d'Etat et à la multiplication des sièges Vert.e.s au Grand conseil.

Précisions

Les mesures discutées sont cantonales. Les fédérales seront développées plus tard comme pendant (une fois le programme des Vert.e.s suisses développé aussi).

Idée : le texte explicatif (raisons, contexte) ne sera pas voté ou amendé, a priori, à moins qu'il y ait quelque chose de problématique qui demande à être amendé. Le vote formel sera sur les mesures concrètes développées aux pages 11 à 13 de ce document.

Traumatisme chez les Vert.e.s : AG des Vert.e.s ou on parle pendant 1h30 d'un terme.

Le Bureau s'occupera de la rédaction des mesures qui seraient décidées ce soir, si c'est OK pour l'assemblée, pour éviter de finir à 23h30.

Discussion des amendements reçus dans les délais

AGRICULTURE

Pas d'amendement reçu.

Quel est l'ordre des thèmes ou des mesures ?

Il n'y en a pas : ce n'est pas parce que l'agriculture est en un que c'est le plus important ou que ça commence par A. L'ordre est arbitraire et dans la campagne ce ne sera pas présenté comme ça ; idem pour les mesures.

Proposition d'ajouter une mesure de soutien à la production de biogaz par les agricultrices et agriculteurs.

➔ Acceptée à la majorité avec 1 refus et 3 abstentions

Mesure 2 : ne faudrait-il pas mentionner les datacenters ?

Pas ici car plan de gestion visé plutôt pour avoir une agriculture moins consommatrice d'eau. Et nous avons déjà déposé plusieurs objets (par Alberto Mocchi et Nathalie Jaccard) sur les datacenters récemment donc cela déjà été fait en fait. Donc idée de ne pas refaire ce qui a déjà été fait. Il faudra les défendre la prochaine législature car juste déposés !

On ne retrouve pas trop l'idée de gestion en commun de l'eau qui était dans le texte au début. Si les gens font tout tout seul cela va mettre en péril les ressources.

L'idée claire ici c'est que la gestion de l'eau n'est pas réfléchi de manière optimum actuellement. Il faudrait donc réfléchir à un plan, et é réfléchir à des projets de gestion de l'eau entre diverses exploitations. Changer la formulation « eau équitable » peut-être.

➔ On changera la formulation

Approche par bassins intéressante aussi : comme ils font en France actuellement.

Déjà fait par la Direction générale de l'Environnement actuellement (travail par bassins versants) mais plus en retard qu'en France, où cela a été mis en place bien au-delà de la gestion environnementale et donc c'est plus efficace. Chez nous cela reste trop compartimenté, il est vrai.

1^{ère} mesure : l'agriculture devrait évoluer vers un modèle qui préserve, voire améliore, la qualité des sols.

Beaucoup a déjà été fait, notamment déjà par Béatrice quand elle était en poste, récupéré par la Direction générale de l'agriculture. Et donc déjà des programmes assez avancés. Alors que pour l'eau rien n'a été réfléchi.

Les agriculteurs ont-ils été consultés ?

Les nôtres oui ! Mais on ne se fait pas l'illusion de convaincre tous les UDC. Désamour pour les Vert·e·s qui ne sont pas assez de leur côté.

En même temps, les agriculteurs nous reprochent des choses que l'on soutient justement donc difficile avec eux....et nous avons deux agriculteur et agricultrice dans nos rangs au Grand conseil.

Les énergies solaires et éoliennes peuvent aussi être combinées avec l'agriculture. Il serait important de mentionner leur développement aux deux (pour le point suivant).

➔ Chapitre amendé accepté

CLIMAT / BIODIVERSITE

Précision : nous n'avons pas repris tout ce qu'a amené la révision de loi sur l'énergie cette législature (chauffages à mazout abolis, économies d'énergie, etc.). Nous avons obtenu

une très grosse victoire avec cette loi qui est la plus ambitieuse de Suisse et qui nous offre des règles pour nous mettre sur les rails de ce qui va nous permettre de sortir des énergies fossiles.

Production solaire et éolienne : il semble que le Canton vise 15% de notre production, donc cela pourrait aider de développer une telle énergie, surtout éolienne, car la production solaire augmente déjà.

En rentrant trop dans les moyens, on risque de nous le reprocher. D'abord parler de consommation et de réduction avant de parler de production. L'éolien est implicite dans la décarbonation de notre société mais pas nécessaire de le faire ressortir. Pas juste parler de surplus de consommation électrique, sans parler de réduction de la consommation.

Problème de stockage des énergies renouvelables : les systèmes de stockage redeviennent intéressants donc devrait-on aller dans ce sens, en poussant alors les batteries, et en sachant qu'à terme on ne pourra pas y couper si on va vers plus d'électrification.

Ne pas rentrer dans les détails techniques.

Il n'y a pas le mot décroissance. Un peu étonné ! Possible à rajouter quelque part ?

Dans notre loi sur l'énergie, le soutien aux énergies renouvelables, la réduction, la sobriété, tout y est ! Le fonds vaudois, cela a été déposé au GC aussi, notamment pour viser davantage de sobriété, donc très beau travail fait pour nous profiler vers 2032, en partant du capital déjà gagné, avec quelques propositions sans vieux débats entre Vert.e.s, sur les éoliennes, par ex., un peu délicats notamment à cause des intérêts régionaux. On va de l'avant déjà quand même, et c'est magnifique !

On ne parle pas de décroissance mais de décroissance des ressources chez les Vert.e.s suisses, car on ne vise pas la décroissance de tout (pas des arbres, ni des relations), donc cela permet de clarifier.

Pollution des lacs aux microplastiques – Protection des eaux : rajouter une mesure

Rajouter le secteur de l'énergie au point 1 aux bâtiments et à la mobilité ?

La Loi sur l'énergie va nous permettre d'avancer vers la décarbonation, notamment des bâtiments, mais on a besoin de fric pour ça : d'où la mesure 1. Mais une mesure à rajouter sur la production collective d'énergie, qui manque en effet.

- ➔ Rajouter une mesure sur la production d'énergie en visant notamment la sobriété : accepté avec un refus
- ➔ Rajouter la notion des Vert.e.s suisses de décroissance des ressources : accepté avec deux oppositions et 1 abstention
- ➔ Reformuler le point 3 pour rendre la protection des eaux plus visible : accepté

Les amendements auraient dû être envoyé en avance donc pourquoi en ajoute-t-on maintenant ? Ne devrait-on pas débattre de ceux qui ont été envoyés déjà ?

Nous avons reçu des amendements entre-temps qui sont importants et il nous faut un programme ce soir donc il serait bien qu'on tienne quand même compte des remarques émises.

➔ Chapitre amendé accepté

SANTE

➔ Chapitre accepté par acclamation

JUSTICE SOCIALE

Amendements de Léonore Porchet

Diviser thème justice sociale en justice sociale et égalité.

➔ **Vote pour créer un 7^{ème} thème « égalité » : accepté à l'unanimité**

Pour ÉGALITÉ :

Modification de la mesure sur les VSS (mesure 8):

Actuellement : Renforcer la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en formant tous les acteurs de la chaîne pénale et judiciaire à ces questions.

En : Instaurer un plan cantonal de lutte contre les violences sexuelles et domestiques, avec notamment: le déploiement du bracelet électronique, la création de nouvelles places d'accueil, l'amélioration de la prise en charge des victimes notamment avec un bureau des plaintes dédié, la formation de la chaîne pénale et judiciaire

+ mesures 3, 4, 5 (LGBTIQA+) et 6 (handicap) actuelles

La question de l'égalité salariale qui a été mise dans « pouvoir d'achat » devrait plutôt être mise là dans « égalité » pour ce qui est de la communication et de la production de flyers thématiques ensuite mais pas besoin d'être décidé ce soir ; juste une question de remplacement com ensuite.

La présentation des mesures sur les flyers thématiques sera ensuite flexible (en fonction des dates importantes par ex., etc.)

Proposition de donner mandat au Bureau d'inclure la lutte contre toute forme de discriminations raciales, racisme, islamophobie, etc.

➔ **Vote sur la reformulation de la mesure 8 et l'intégration de la lutte contre toute forme de discrimination, etc. : accepté avec une abstention**

➔ **Vote sur le chapitre amendé : accepté avec une abstention**

JUSTICE SOCIALE

Amendement de Pierre Zwahlen

Il existe une stratégie en cours d'élaboration entre les 7 départements mais ça patine et les fonds manquent actuellement. De nombreuses propositions ont été faites, malgré les coupes déjà faites. Il faut donc fortifier à la fois cette stratégie du point de vue du contenu (en élargissant à la dimension climatique car les pays les plus fragiles en prennent plein la tête à ce niveau) et au niveau des moyens (pour les augmenter car il avait été dit que ce serait augmenté mais rien ne bouge plus).

Suggestion de reformuler car on ne comprend pas.

➔ **Mandat de reformulation au Bureau et sinon OK pour tout le monde à l'unanimité**

Amendements de Léonore Porchet

Addition : liste de thèmes où s'engager : prévention, réduction des risques, testing pour des drogues dites dures et projets-test de légalisation du cannabis, garantie d'accès bas seuil (accès ouvert et visible à un local d'injection, à une consommation protégée, etc.) (mais ça nous fâche très fort avec le PS donc à manier avec précaution), etc.

Bien des gens qui consomment sont au chômage ou à l'AI et s'ennuient donc manque d'accompagnement social de ces personnes donc ajouter cette notion aussi.

➔ **Vote sur cet amendement : accepté à l'unanimité**

Prévention de la jeunesse : santé mentale + maltraitance

Protéger et accompagner la jeunesse avec un plan d'action cantonal de prévention et d'éducation: éducation à la vie affective et sexuelle, santé mentale, protection contre les plateformes

Il existe une stratégie cantonale donc ne pas parler de plan d'action peut-être (ou alors souligner sa transformation en plan d'action justement)

➔ **Vote sur cet amendement : accepté à l'unanimité**

Autre amendement : ne pas dire « seniors » car forme d'âgisme

Notre groupe de travail « Horizon 2040 » (qui travaille justement sur les politiques nécessaires pour les personnes de plus de 65 ans en 2040) propose le terme ainé·e·s qui fait consensus. Cette mesure a été développée en lien avec lui.

➔ **OK**

Ajouter le salaire minimum ?

On a le revenu de transition écologique sous le thème « pouvoir d'achat ».

➔ **Vote sur le chapitre amendé**

POUVOIR D'ACHAT

Il est un fait que ce terme s'est imposé pour parler de ces questions donc même si nous ne l'aurions pas choisi, nous l'utilisons ici car il est compréhensible par tou·te·s.

Proposition alternative « coût de la vie » ?

➔ **Vote pour « coût de la vie » (15 voix) et « pouvoir d'achat » (6 voix) et 3 abstentions**

Nous devons parler à nos électrices et électeurs plutôt que d'avoir raison tou·te·s seul·e·s donc garder le pouvoir d'achat pour occuper l'espace de cette thématique !

➔ **Vote sur l'ajout dans le titre du logement donc « coût de la vie – logement »: accepté avec 1 refus et 1 abstention**

Amendement de Léonore, revu par le Bureau : Lutter contre les inégalités économiques en renforçant les moyens contre les discriminations salariales et en mettant en œuvre l'imposition individuelle

➔ **Accepté avec 1 abstention**

Amendement de Carmen de distinguer pouvoir d'achat et logement et le mettre aussi en avant car le logement est notre thème, la LPPPL vient de nous, plusieurs municipales et municipaux ont poussé les logements d'utilité publique et c'est une des principales préoccupations des gens donc ne pas rater le coche. Harmoniser et rassembler toutes les mesures logement en un chapitre.

Surprise de ne pas lire le terme « coopératives » : à mettre en avant aussi car autre façon empruntée par les communes.

➔ **Intégré au texte de présentation qui devra être rerédigé au début du document : OK**

Amendement de Sophie Michaud Gigon : précarité aussi la paupérisation de la classe moyenne et cette notion devrait être intégrée (on ne se bat pas que pour des logements sociaux mais aussi contre cela).

➔ **Intégré au texte de présentation qui devra être rerédigé au début du document : OK**

Mesure 1 : immeubles locatifs détenus par des propriétaires privés qui n'ont pas forcément la possibilité de d'endetter pour les faire, ou devraient augmenter massivement les loyers à leur suite. Autre angle mort de la loi sur l'énergie : les PPE, qui sont la majorité des immeubles actuellement...mais ne sont pas soumis à la loi sur l'énergie car immeubles individuels. Idée d'être proactives et proactifs, sans interdire. Mesure vraiment faite pour une catégorie de propriétaires qui trouve très bien de rénover mais n'en a pas les moyens.

Lors d'un prêt, est-ce que les augmentations de loyers sont moindres ensuite ?
Actuellement en effet dans la loi, contrôle prévu par la LPPPL des loyers après travaux.

Mesure 5 : est-ce le bon endroit vraiment ?

Question économique mais possible de le mettre dans « climat » peut-être

➔ Le Bureau étudiera cela

➔ Vote sur le chapitre amendé : accepté à l'unanimité

MOBILITE

Ajouts de 2 mesures proposé par Regis Niederhoest :

Interdire les engins motorisés bruyants et intensifier les contrôle grâce aux radars anti-bruit

Il semble qu'il n'est pas possible de limiter le bruit plus qu'au plan fédéral pour les motos !

➔ Article à reformuler : accepté

Renforcer la sécurité routière en renforçant la lutte contre les rodéos routiers

➔ Article accepté majoritairement

Amendements proposé par David Raedler :

première mesure proposée sur l'abonnement TL à 500 CHF par an. Il faudra avoir une réponse à l'initiative d'Agissons qui prône la gratuité (peut-être parler de gratuité ciblée ?)

Abonnement Mobilis, pas CFF. Gratuité impossible au plan cantonal actuellement donc marge d'action à notre niveau.

Quand même un problème d'arroser ainsi tout le monde car ce n'est pas le prix qui décide les gens à prendre les TP, c'est prouvé, donc certain·e·s ont les moyens de se payer l'abonnement. Une voiture coûte bien plus que ces 500 CHF.

500 CHF : chiffre rond qui parle et qui est facilement communicable. Quand le prix est plus bas pour les utilisatrices et utilisateurs, le reste est payé par l'impôt.

Plutôt qu'un montant, cibler certaines classes ?

On doit pouvoir expliquer rapidement aux gens sur les stands qu'iels paieront moins que maintenant donc un chiffre est important.

En même temps, ces 500 CHF semblent énormes pour quelqu'un de la classe moyenne basse donc cela dépend qui on veut cibler avec cette mesure.

Accentuer le terme « annuel ».

➔ Garder un montant annuel maximal (14) ou cibler certaines catégories de la population (7)

➔ Point amendé accepté par la majorité avec 2 abstentions

deuxième mesure : extrêmement important mais sous l'angle du préfinancement car la stratégie ferroviaire adoptée par le Canton est extrêmement bonne déjà mais sans financement

➔ Reformuler sous angle préfinancement : accepté

troisième mesure : relève purement du niveau fédéral donc remplacer par quelque chose sur la mobilité active (piéton·ne·s et cyclistes) et sur lesquels le candidat UDC est extrêmement agressif donc se positionner.

➔ Supprimer le point : accepté majoritairement

➔ Le remplacer par la mobilité active + multimodalité : accepté majoritairement

Quatrième mesure : on ne comprend pas ?

➔ A reformuler

Actuellement panne entre Nyon et Morges : solution : prendre un vélo en libre-service. Donc réfléchir à la promotion de la multimodalité.

➔ Proposition d'ajouter un point intégrant la mobilité active en lien avec la multimodalité

Vélo-cargo à mettre sur le train ? Mesure fédérale.....

Pour les régions décentralisées, capacité suffisante des P+R nécessaire.

Fait partie de la stratégie cantonale et nouveaux P+R ciblés dans les grandes gares avant les grandes agglomérations.

➔ Vote sur le chapitre amendé

Merci pour vos contributions qui ont amélioré notre programme.

Les Vert.e.s vaudois.es organiseront des événements sur ces thèmes de formation pour nos militant·e·s partout dans le canton pour pouvoir défendre ces thèmes et mesures et les expliquer. En train d'être organisé avec les divers président·e·s.

5. Divers

Prochains rdvs

AG Conseil d'Etat : samedi 2 octobre à 14h à Sev52

AG Conseil des Etats : samedi 31 octobre à 14h à la salle des spectacles de Renens

Comité recommandation de vote pour la votation fédérale du 28 février 2027 : lundi 23 novembre à 19h30 à la Maison du Peuple à Lausanne

Dépôt de notre pétition pour un plan canicule et climat mardi prochain, le 22 septembre, à 13h45 devant le Parlement. Venez nombreuses et nombreux !

Atelier banderole en vue de la manif de samedi : demain vendredi à 18h au local des Vert.e.s à la Palud.

Manifestation samedi : rdv à 13h45 devant le Seki sur la place de la Palud.

La séance est levée à 21h15.